

Plan Climat Air Energie Territoire

Communauté d'Agglomération de Pays de l'Or

Atelier Groupe Citoyen Climat

Cadre de l'atelier

- **Thème de travail** : Mobilité
- **Date** : le 08 novembre 2018 de 18h à 20h30
- **Lieu** : Siège du Pays de l'Or

Liste des participants (voir feuille d'émargement en fin de compte-rendu)

Liste des animateurs

Nom	Prénom	Structure
BUGUET	Elaïs	agatte
BERTHOMIEU	Sylvie	Responsable Aménagement et Développement Durable à l'agglomération du Pays de l'Or
MARTY	Carine	Responsable Transports à l'agglomération du Pays de l'Or

Objectifs de l'atelier :

Le groupe de travail avait 3 objectifs principaux :

- *Partager et amender le diagnostic Transport du PCAET de Pays de l'Or ;*
- *Identifier les principaux enjeux en matière de mobilité sur le territoire de Pays de l'Or ;*
- *Prendre connaissance des mesures engagées ou à venir par l'agglomération en matière de mobilité, et identifier des pistes complémentaires.*

Déroulé synthétique :

- 18h00 -19h00 : temps 1 = introduction de l'atelier, présentation de quelques chiffres du PCAET et partage en sous-groupe du diagnostic mobilité
- 19h00 - 19h20 : temps 2 = travail sur l'identification des enjeux mobilité
- 19h20 - 20h30 : temps 3 = identification de pistes d'actions complémentaires
- Post 20h30 : apéritif convivial

La restitution du temps 1 et les échanges engagés avec Karine Marty de la direction Transports du Pays de l'Or ont amené à reconfigurer l'organisation de l'atelier. Le temps 2 n'a ainsi pas été fait et le temps 3, a été réalisé en parallèle des échanges du temps 1. Cette réorganisation a permis de laisser plus de temps de débats et d'échanges collectifs.

Introduction de l'atelier et présentation de chiffres clés autour de la mobilité

Elaïs BUGUET, du bureau d'étude AGATTE et AMO de l'agglomération du Pays de l'Or pour l'élaboration de son PCAET, lance l'atelier en présentant ses objectifs et ses différentes phases.

Elle poursuit par la présentation en plénière de quelques chiffres clés en matière de mobilité et issus du diagnostic PCAET. Ces éléments ont été envoyés aux participants en amont de l'atelier dans un **Guide du participant**.

Vous trouverez ci-dessous quelques grands chiffres :

- Le secteur des transports représente **42 % des consommations énergétiques finales** du territoire en 2012. Avec le secteur résidentiel, il est le premier poste de consommations.
- Le secteur est responsable de **78 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire** : 70 % sont issus du transport routier et 8 % d'autres transports (aérien principalement). Les émissions du secteur sont en constante augmentation depuis 2010 (+ **10,6 %**) alors que nous rappelons que les objectifs de la stratégie bas carbone de la France sont de diminuer de 29 % les GES à l'horizon du 3^{ème} budget carbone (2024-2028) par rapport à 2013.
- En 2012, **l'autoroute et le transport aérien** représentent **42 % des émissions du secteur**, poids non négligeables sur lequel la collectivité ne dispose pas de levier direct d'intervention.
- Le transport routier génère **d'importantes pollutions de Nox**, notamment sur les principaux axes routiers que sont l'A9 et la RD 66. En dehors de Saint-Aunès, il n'existe pas à ce jour de station de mesure permettant d'évaluer le niveau d'enjeu des émissions sur le territoire.
- Le parc de véhicules diesel était encore de 64 % en 2014, contre seulement 33 % de véhicules essence et 2 % de véhicules autres (hybrides, électriques, GPL...).
- Depuis 2004, les parts modales du territoire n'ont que très peu évoluées. La voiture représente en 2014 65 % des modes de déplacements contre 66 % en 2004. A noter tout de même le poids très important de la marche à pied (24 %), constant depuis 2004.
- L'usage de la voiture sur Pays de l'Or se fait à part également entre le **travail**, les **achats** et **l'accompagnement** de proches (20 % environ).
- Il est à noter que depuis 2004, on note une baisse de 7 % des volumes achetés en petit et moyen commerces, là où les grands magasins connaissent une hausse de 10 %. Ces évolutions impactent les modes de transport dans la mesure où l'usage de la voiture est plébiscitée à 69 % pour l'achats en grande surface alors qu'elle ne l'est qu'à 39 % lors des achats en petits et moyens commerces.
- Les déplacements domicile travail se font principalement en échange avec la Métropole de Montpellier et le Pays de Lunel. 82 % de ces déplacements s'effectuent en voiture individuelle, camion ou fourgonnette.

Partage et amendement du diagnostic

Suite à la présentation de ces chiffres clés, les participants ont été invités à se répartir en 3 groupes de 4 personnes. La formation des groupes n'a pas fait l'objet de règles particulières mais laissée libre aux participants.

A chaque table, les participants ont eu à disposition :

- Une liste de 18 affirmations (similaire entre les 3 groupes) ;
- Une cartographie IGN du territoire ;
- Un tableau à compléter ;
- Du matériel : colle, stablyo ou feutres, gommettes.

Les règles d'animation furent identiques entre les groupes.

Chaque groupe devait lire une à une les affirmations proposées, échanger dessus afin de trouver un consensus de groupe leur permettant de statuer s'ils étaient « plutôt d'accord » ou « plutôt non d'accord » avec l'affirmation, tout en justifiant leur positionnement. Dans le cas où le groupe identifiait des problématiques spécifiques à un territoire ou une zone, il avait la possibilité de la géolocaliser sur la carte IGN mise à disposition.

A l'issue du travail par groupe, une mise en commun des différents ateliers est réalisée suivie d'un échange avec Karine MARTY.

Synthèse des échanges du groupes avec Karine MARTY :

Thèmes	Remarques participants	Réponses Carine Marty
Transport en commun	<ul style="list-style-type: none"> Le réseau de bus est peu efficace : détour, fréquences trop espacées, gros bus... Il ne répond pas à la demande Intérêt de faire 2 lignes directes distinctes : avenue de Maurin (Palavas) à Montpellier puis rive gauche de Palavas à Montpellier Absence de connexion du réseau de transports au Siège de l'agglo et à l'aéroport A quand un réseau de bus à faibles émissions Pas de tarification famille sur le territoire de Pays de l'Or ce qui ne rend pas concurrentiel le TC face à la voiture dès lors qu'il y a plusieurs passagers 	<ul style="list-style-type: none"> L'agglomération ne gère que 3 lignes de bus, qui n'ont été lancées qu'en 2015. Le réseau est donc tout jeune et ne peut que s'améliorer. Pour le moment, POA teste. Le reste sont les lignes régulières du Conseil départemental. Ces 3 lignes coûtent à peu près 2 millions d'euros à l'agglo pour seulement 10 % des recettes. Le développement de nouvelles lignes et l'augmentation de la fréquence est trop onéreuse. Il faut donc optimiser l'existant. Initialement, les bus étaient de petite taille mais très vite cela s'est montré inadapté face à la demande croissance. Lors du prochain marché de prestation de transport, l'agglomération intégrera des critères environnementaux sur le type de bus Pas de tarif famille mais réflexion sur un tarif social. L'augmentation du prix du carburant va rendre de plus en plus onéreux de se déplacer en voiture. Convention avec la Métropole de Montpellier pour obtenir l'autorisation que les lignes de POA dépassent les frontières administratives. Très compliqués, on ne peut pas faire ce qu'on veut. La Métropole fait attention que les lignes de POA ne soient pas compétitives au Tram, d'où la connexion limitée à Pérols. Réflexion en cours dans le cadre du PGD sur la création d'une ligne express Maugeio Boirargues qui passerait par la Gare Sud de France et desservirait la zone Fréjorgues est ainsi que le lycée Champolion ; réflexion par le département d'une navette Place de l'Europe – Gare sud de France – Aéroport Montpellier Enfin, réflexion sur la création de voies réservées aux bus au niveau des entrées de giratoire de la banquière et de Bérégovoy (RD 189).
Vélo/marche à pied	<ul style="list-style-type: none"> Réseau de pistes cyclables insuffisant : des communes mieux dotées que d'autres (Maugeio, la GM...) Des points très dangereux : giratoire / passage entre Pérols et Maugeio (RD 66) Des pistes existantes avant tout utilisés pour des déplacements loisirs = ne permet pas un report modal L'aménagement du territoire ne semble pas pensé en relation avec les infrastructures de transport : des lotissements sont créés mais sans équipement vélo et si, non maillé à un réseau général Des communes comme Lansargues n'ont ni piste cyclable, ni trottoir. Ce sont des communes tout voiture... Une signalétique « modes doux » va être mise en place à Maugeio. Réfléchir à l'étendre à d'autres villages du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> La création de nouvelles pistes cyclables est prévue au PGD et au budget 2019 de l'agglomération. 10 km sont prévus le long du bas Rhône : le coût de l'opération est de 7 millions euros soit 700 000 euros du km. L'agglo investit donc petit à petit et est dépendante des aides extérieures. Elle répond en ce moment à un appel à projet de l'ADEME, et attend avec impatience le Plan Vélo de l'Etat L'agglo prévoit également la construction d'une piste permettant de relier Maugeio au PEM de Baillargues Il est également prévu de réaliser un franchissement de la RD66 pour vélo en s'appuyant sur le passage souterrain pour voiture qui existe déjà La commune de Maugeio étend sa zone 30 et autorise désormais la conduite vélo en double sens, ce qui donne une place plus importante aux vélos (marquage au sol, information, panneaux de signalisation...) Pour les communes comme Lansargues, la stratégie reste la création de zones apaisées en cœur de ville, de faire de la voirie partagée, de contraindre le stationnement voiture en centre-ville et de créer des parkings extérieurs. Mais il faut pour cela discuter avec les commerces de centre-ville qui pensent pour

		beaucoup indispensable d'avoir une place de parking devant leur boutique.
Le covoiturage	<ul style="list-style-type: none"> • L'information et le soutien au covoiturage est très pauvre sur le territoire • Il existe toutefois 3 parkings de covoiturage sur la Ville de Mauguio. • Il pourrait être imaginé à la création de parkings réservés au covoiturage sur le parking silo de Palavas et à l'entrée de la GM. • Aux Etats Unis, il existe des voies réservées pour les personnes faisant du covoiturage. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'agglomération ne s'est pas encore attaqué à la question du covoiturage. Dans le cadre du PGD, il est proposé que le territoire s'inscrive dès 2019 dans le rézo Pouce.
Pollutions	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de ressenti particulier. Elle est présente en fonction du vent (notamment pour les habitations de la Grande Motte situées à proximité de la RD66) • Il est toutefois noté une dégradation du bâti (noirceur) qui montre une pollution présente • Côté mer, il a été vu cette année des nuages grisâtres comme on peut les voir à Marseille. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a une seule station de mesure sur Saint Aunès dans le cadre d'un projet avec l'ASF
Information / sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a un manque important de communication autour de l'éco mobilité 	<ul style="list-style-type: none"> • C'est une piste à améliorer en effet
Autres pistes	<ul style="list-style-type: none"> • Il pourrait être imaginé de réaliser un téléphérique entre Pérols et Palavas. Cela est nettement moins onéreux qu'un tram ou un réseau de bus, et a un impact environnemental maîtrisé grâce à sa faible emprise au sol • L'institut Saint Pierre a réalisé une enquête déplacement en interne, auprès de ses salariés, afin de connaître leurs habitudes de déplacements et identifier des pistes d'éco mobilité à mettre en place. L'institut dépense chaque année 110 000 euros de gestion de parkings, budget qu'il pourrait réallouer pour soutenir l'éco mobilité. Les salariés semblent plutôt ouverts et prêts à modifier leurs habitudes si des incitations (techniques ou financières) sont mises en place en contrepartie. • Il faut avoir un projet global sur le développement du territoire afin de planifier une véritable politique de déplacements. Impression d'opération au coup par coup, incohérentes avec les objectifs du plan climat (ex : création d'un nouveau lotissement à Mudaison, extension de zones d'activités alors que les commerces de proximité se meurent...) 	<ul style="list-style-type: none"> • A ce jour aucune étude n'a été faite sur le sujet du téléphérique bien que nous sachions que la ville de Palavas y serait très favorable. • Pays de l'Or n'accompagne encore aucun PDA mais est prêt à les soutenir. • Des opérations d'aménagement exemplaires voient peu à peu le jour sur le territoire (ex ; La Fonte de Mauguio) même s'il y a encore une bonne marge de manœuvre. • Dans le cadre du PGD il y a d'autres pistes qui sont explorées mais qui restent au stade de réflexion : le cabotage, la traversée de l'étang de l'Or en navette